

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'appel à propositions 2016 — EAC/A04/2015 — Programme Erasmus+

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 347 du 20 octobre 2015)

(2015/C 350/14)

Page 9, le point 5, «Délai de présentation des candidatures», est modifié comme suit en ce qui concerne l'action clé n° 2, et plus particulièrement les partenariats stratégiques:

«Action clé n° 2

Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse	2 février 2016
Partenariats stratégiques dans le domaine de l'éducation et de la formation	31 mars 2016
Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse	26 avril 2016
Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse	4 octobre 2016»
